LIGUE OCCITANIE DE TENNIS DE TABLE
Siège Social : C.R.O.S. – 7 rue André Citroën
31130 BALMA

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 SEPTEMBRE 2020 EN VISIOCONFERENCE (ZOOM)

74 CLUBS REPRÉSENTÉS (SUR 189 CLUBS REPRÉSENTANT 276 VOIX (SUR 603)

Ariège : PPC Foix, CP St Girons, TT Critourien.
Aude : Nevian Ginesta TT, Trèbes TT, Lézignan-Corbières MJC, Narbonne TT, Caves Leucate TT, TT Village Passion, Pexiora TT.
Aveyron : TT Espalion, CCS Severac.
Gard : Garons TT, Nîmes ASPC, Uchaud ASTT, Bellegarde COB, Vauvert OPP, Manduel ASTT.
Haute-Garonne : ASPTT Toulouse, Toulouse AC, US Ramonville, TT Blagnac, St Orens TT, Pins-Justaret TT, Côteaux-Bellevue TT, TT St Jory, Rieumes Mauzac SLTT, Revel-Lauragais TT, TT Fronton, TT Pibrac.
Gers : CP Auch, CP Lectoure, CP Fleurance, ASTT l'Islois.
Hérault : Pérols PPC, Montpellier TT, Prades St Gely TT, Gigean ASM, Montady Capestang TT, Lespignan PPC, Clermont l'Hérault TT, Béziers TT, TT34 Sauvian, Castelnau le Lez TT.
Lot : Cahors TT, Souillac 46 TT, Figeac St Céré TT, Ping Salviacois TT, Faycelles Ping.
Lozère : Eveil Mendois TT.
Hautes-Pyrénées : ES des Baronnies, TT Camalès, ASC Aureilhan, Tarbes-Odos Pyrénées TT.
Pyrénées Orientales : Canohes Toulouges TT, Rivesaltes CTT, Thuir TT, PRTT Perpignan, US Torreilles TT, Entente Argelès-Albères, Millas TT, St Cyprien TT.
Tarn : ASPTT Albi, US Carmaux, Ping St Paulais, Castres Tarn-Sud TT, TT Pays Gaillacois, SC Graulhet TT.
Tarn et Garonne : PPC Caussade, US Montauban, Atout Stéphanois, Castel Lavit TT, Avenir Montbetonais, Beaupuy-Verdun TT.

****

Ouverture de la séance par la Présidente, Marion VAYRE qui s'excuse d'avoir eu à organiser cette assemblée au dernier moment en visioconférence, le durcissement des restrictions sanitaires contre le Covid ayant été décidé à J-2.

C'est une première pour la ligue Occitanie. Elle remercie les dirigeants des clubs présents qui ont fait l'effort de s'adapter à ce format.

Avant de commencer, elle demande une minute de silence en mémoire des pongistes disparus cette saison : Guy BARTETE, Danièle ESPIE, Julien PINCE, Jean-Claude XUEREB et Pierre BONZOM.

Les limites techniques de Zoom ne permettant pas de respecter le nombre de voix statutaire pour les différents votes et élections, elle propose de faire adopter le principe d'un club = 1 voix.
Adopté à la majorité (97% pour, 2% contre, 2% d'abstention).
A noter que le résultat des votes est rendu en pourcentages.

1. ADOPTION DU PV DE L'AG DU 14/09/2019

Le compte rendu de la dernière assemblée générale est adopté à l'unanimité.

2. ALLOCUTION DE LA PRESIDENTE, MARION VAYRE

Cette saison, vous le savez, a été particulière. Nous pouvons quand même relever un certain nombre d'actions et nous avons tout de même pu travailler et faire avancer un grand nombre de dossiers.
L'élément le plus marquant est que, malgré l'harmonisation des tarifs des licences et le confinement, nous sommes en augmentation de licences (hors événementielles). Je laisserai Jean Claude entrer davantage dans les détails mais ceci est un signe de la bonne santé et du dynamisme de nos clubs.

Du point de vue des ressources humaines, Julien BIBAL et Emmanuel BOLL ont quitté la Ligue et ont pris leurs fonctions dans leur département respectif. Ils continuent tout de même de travailler avec nous en étroite collaboration, tout comme les autres salariés des comités. Afin de fonctionner avec une politique globale concernant les RH, Paul MARTINEZ a pris le poste de Directeur technique et administratif. N'ayant plus de cadre technique d'Etat à la suite au départ de Philippe MOLODZOFF et Olivier SKENADJI, nous avons sollicité une aide à la Fédération avec nos collègues de PACA et Pays de la Loire. Nous avons été entendus, nous venons de signer avec la FFTT une convention de 4 ans pour une aide financière de 30 K€ par an.

Concernant l'aspect sportif, nous avons organisé les Championnats de France des Régions conjointement avec le club d'Auch. Cette organisation fut un succès, les Ligues ont joué le jeu de la participation, l'événement s'est déroulé sans encombre et a fait ressortir un bilan financier positif pour nos deux structures.

La grande nouveauté de cette année a été le déploiement du Plan Sportif Fédéral (PSF) pour sa mise en application via le dossier de subvention lancé par l'Agence Nationale du Sport (ANS) afin de remplacer le CNDS. La commission régionale a dû traiter tous les dossiers déposés, nous avons batailler afin de conserver les montants perçus précédemment et pouvoir toucher des compléments pour les structures oubliées par le CNDS. Notre action a payé ! Au prorata du nombre de licenciés, nous sommes la ligue bénéficiant de la plus importante enveloppe globale. Un grand merci à tous les membres de la commission régionale PSF pour le travail fourni.

Si l'on se penche un peu plus sur la crise sanitaire que nous avons connue, la ligue a souhaité soutenir financièrement ses clubs en réalisant un geste financier en complément de l'enveloppe du «challenge à la licenciation» qui sera présenté lors de la remise des récompenses.

Concernant cette période de confinement, je souhaite remercier tout particulièrement les intervenants de la formation professionnelle et notamment Sylvain BARBU (responsable formation de la ligue et responsable DEJEPS), Emmanuel BOLL (responsable BPJEPS) et Catherine PERDU (responsable formation tennis de table au CREPS de Montpellier) pour la disponibilité et l'adaptabilité dont ils ont fait preuve afin de permettre aux stagiaires de nos deux formations de pouvoir continuer à suivre leur apprentissage. Ils n'ont pas compté leurs efforts afin de mettre en place la FOAD (Formation à distance) pour tous. Cela nous permettra d'ailleurs de le proposer pour les saisons à venir.

Enfin, vous n'êtes pas censés ignorer la campagne de sensibilisation mise en place par le Ministères des Sports concernant la lutte contre les violences sexuelles, campagne relayée par la Fédération avec des outils de communication qui doivent être affichés dans tous les clubs. En parallèle, vous avez dû noter que de nouveaux champs obligatoires ont été intégrés dans SPID, le lieu et le nom de naissance. Je compte sur vous pour être vigilants et communiquer sur cette campagne, c'est l'affaire de tous.

Je vous remercie de votre attention

2. ALLOCUTION DU SECRETAIRE GENERAL, JEAN-CLAUDE DUCROS

Je vous souhaite à tous la bienvenue pour cette assemblée générale élective, la 4ème Assemblée Générale Occitanie qui marque la fin d'une Olympiade dont la dernière saison sportive a été tronquée pour les raisons sanitaires que vous savez.
Le bilan des actions et des dossiers importants générés est malgré tout positif : ils ont pu avancer, en particulier le plan de développement, concernant le nombre de licenciés, le déploiement du Plan Sportif Fédéral (PSF), le remplacement des cadres techniques d'Etat entre autres.

Dans la grisaille, une grande satisfaction malgré la révision des tarifs due en particulier à l'abandon du Forfait Services : nous retrouvons le niveau de licenciation de la saison 2017/2018 à la suite de la perte sèche de 261 adhérents en 2018/2019 (principalement des licenciés promo certes !). Soit une augmentation de 336 (+337 promos +9.16%, -1 tradi -0.02%).
En fin de saison, nous comptions 9609 licenciés (4017 promos + 5592 tradis). On aurait pu penser que l'objectif de 10000 à la fin de la mandature aurait pu être atteint si la saison s'était déroulée normalement. Faut-il y voir l'effet du challenge à la licence traditionnelle qui a pour but de récompenser le dynamisme de nos clubs, quel que soit leur taille et qui est à la base de notre réussite ? 57 d'entre eux ont vu une augmentation des licences traditionnelles de 10 à 20 % et plus :
- 10 clubs concernés par 10% et plus (réduction 2 € par licence) ;
- 11 clubs concernés par 15% et plus (réduction 3 € par licence) ;
- et enfin et c'est énorme 36 clubs concernés par 20 % et plus (réduction 4 € par licence).
Les moyens financiers dégagés par la ligue pour cette opération sont conséquents. Pourra-t-on les prolonger ?
A noter que le CD 82 s'est illustré en augmentant le nombre de ses licenciés de 13,64% (+ 84).

La prochaine mandature verra, je l'espère, franchir cette barre fatidique des 10000 licenciés. Ce sera en tout cas l'une des tâches prioritaires de la Commission Développement !
Le nombre de clubs est par contre en diminution (188).

Notre ligue n'a plus de cadre technique d'Etat, à la suite du départ à la retraite de Philippe MOLODZOFF et d'Olivier SKENADJI à la faculté de Nîmes. Nous avons sollicité une aide à la Fédération avec 2 autres ligues. Nous avons été entendus et nous avons signé une convention avec la FFTT de 4 ans pour une aide financière de 30 K€ par an.
Un appel a été fait pour un poste de Directeur technique et administratif. Nous avons eu une seule candidature : celle de Paul MARTINEZ bien connu de tous et à qui nous souhaitons beaucoup de réussite dans cette nouvelle fonction.

En ce qui concerne l'aspect sportif, nous avons organisé les Championnats de France des Régions en partenariat avec le club d'Auch. Cette organisation qui s'est déroulée sans problème particulier fut un succès. Les ligues ont joué le jeu de la participation. Le bilan a été positif.

En revanche, nous devons déplorer l'annulation pour raisons sanitaires des Championnats de France Minimes/Juniors à Bozouls (12) au grand dam des dirigeants aveyronnais qui remettront ça cette saison. Nous leur souhaitons bon courage !
On félicitera tout particulièrement Alexis LEBRUN (Montpellier TT), médaillé de bronze aux Championnats du monde juniors, ainsi que son frère Félix et Jules CAVAILLÉ (JS Cugnaux-Villeneuve), plusieurs fois médaillés à des opens internationaux.

Au regard de la crise sanitaire que nous avons connue et qui malheureusement semble vouloir perdurer, nous allons soutenir financièrement les clubs en reconduisant le prix des licences de la saison passée.

La grande nouveauté de l'année qui a mobilisé la commission régionale concernée (plusieurs réunions furent nécessaires) a été le déploiement du Plan Sportif Fédéral (PSF) pour la mise en application au moyen du dossier de subvention généré par l'Agence Nationale du Sport (ANS) afin de remplacer le CNDS. La commission a traité tous les dossiers déposés. Elle a dû s'investir pleinement et défendre bec et ongles chaque dossier pour conserver le même niveau de subventions touchées précédemment et obtenir des compléments pour les structures ignorées par le CNDS. Notre ténacité a payé puisque nous sommes bénéficiaires de la plus importante enveloppe globale au prorata du nombre de licenciés. Merci à tous les membres de la commission régionale PSF pour le travail sérieux déployé.

A l'issue de cette période de confinement, il faut remercier tout particulièrement les intervenants de la Formation professionnelle (et notamment Sylvain BARBU, responsable formation de la ligue et Catherine PERDU, responsable du CREPS de Montpellier qui n'ont pas compté leurs efforts afin de mettre en place la FOAD pour tous (Formation à distance) pour permettre aux stagiaires de pouvoir continuer à suivre leur apprentissage.

Enfin, vous devez prendre en compte la campagne de sensibilisation initiée par le Ministère des Sports relative à la lutte contre les violences sexuelles. Dans le sport, elles ne sont pas une fatalité. Libérons la parole. Les questions relatives au harcèlement et aux violences sexuelles constituent une préoccupation de toute première importance tant dans le sport de haut niveau que dans celui des pratiques pour tous. L'ensemble du mouvement sportif et des acteurs du sport se doit de permettre la pratique sportive de tous dans des conditions d'intégrité et de sécurité.
La prévention est donc une responsabilité collective : soyons vigilants, soyons attentifs !
La Fédération a relayé cette campagne au moyen d'outils de communication qui doivent être affichés dans les clubs.
A cet effet, de nouveaux champs sont rendus obligatoires dans SPID.
Nous comptons sur vous pour être vigilants et communiquer sur cette campagne.
On attend de vous : de respecter le pratiquant, surtout s'il est mineur et d'être attentif à ses besoins et à l'écoute de ce qu'il exprime ; d'adopter une ligne de conduite irréprochable ; d'intervenir pour empêcher tout « dérapage » ; de veiller à empêcher toute situation susceptible de favoriser des actions répréhensibles.

Au chapitre des modifications sportives, la Commission sportive réfléchit à une nouvelle épreuve en remplacement des titres individuels régionaux qui n'attiraient plus les meilleurs éléments de la ligue. Il s'agit de la Coupe des clubs d'Occitanie basée sur le principe de l'ancienne coupe Bernard Jeu et dont le règlement sera communiqué prochainement.

Enfin, je renouvelle mes remerciements aux membres des commissions, leurs présidents, les membres du Conseil de ligue et du Bureau, les administratives de la Ligue Thérèse et Aline qui oeuvrent dans l'ombre pour le bon fonctionnement de notre secrétariat et bien sûr l'Equipe Technique autour de Paul MARTINEZ.

Nous adressons également nos remerciements et nos vives gratitudes à Jacques DOLLÉ qui a géré pendant plusieurs mandats la Ligue Midi-Pyrénées et la fusion pour arriver à la naissance de la Ligue d'Occitanie telle qu'elle est aujourd'hui. Bonne retraite Jacques !

Tout à l'heure auront lieu les élections au Conseil de Ligue qui aura pour mission de conduire les destinées occitanes jusqu'au 30 juin 2024.

Je vous souhaite à tous une bonne olympiade

4. RAPPORT FINANCIER PAR LE TRESORIER GENERAL, JULIEN ROCOPLAN

Nous clôturons cette saison 2019-2020 avec un bénéfice de 21K€ (contre une perte de 18K€ la saison passée). Ce résultat nous permet d'améliorer nos fonds propres qui étaient jusque-là (depuis la fusion) en forte dégradation.

Pour vous aider dans cette période difficile, nous avons fait des efforts en apportant les aides suivantes :
- Une remise correspondant à 25% de l'engagement du championnat par équipe, soit une aide de 6K€
- Une aide Covid aux 3 sites pôles de la région pour un montant de 3K€
- Une augmentation des salaires de + 9%
Analyse des grandes masses de nos produits :
- 413 K€ liés à des produits fédéraux (affiliations, licences, critérium, mutations & championnat)

- 80 K€ liés à la formation dont de 63K€ DEJEPS et BPJEPS
- 59 K€ liés au travail de l'équipe technique (Pôle, CRE, stages, prestations)
- 84 K€ de subventions

Analyse des masses de nos charges :
- 172 K€ de rétrocession (FFTT + comités)
- 110 K€ de prestataires (formations, arbitrage, pôle)
- 83 K€ de frais de déplacements
- 164 K€ de masse salariale

Nous avons également provisionné les charges suivantes :
- Baisse d'activité de 40K€ (30K€ au titre du critérium et 10K€ pour annulation de stages ligue)
- Nouvelles tenues pour les arbitres et les élus de la ligue

Et afin de préparer la nouvelle olympiade nous avons également régulariser certains comptes :
- Reprise des provisions de l'ex ligue Midi Pyrénées pour 45K€
- Solde des kits ping santé pour 35K€

Au niveau financier :
Notre trésorerie est stable (123K€ contre 120K€ l'année dernière), et l'ensemble de nos dettes sont payées, pour rappel la saison dernière nous devions encore 18K€ à la FFTT.

Enfin, pour la saison à venir, plusieurs actions vont être mises en place :
- Un meilleur suivi de la formation BP et DE,
- Création d'un plan de trésorerie à 4 mois,
- Facturation annuelle des pôle et CRE avec un échéancier et la mise en place d'un prélèvement mensualisé
Voir état analytique en annexe.

5. LECTURE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE-VERIFICATEURS AUX COMPTES, PHILIPPE MULSANT

J'ai eu accès à l'ensemble des documents financiers de la Ligue Occitanie de Tennis de Table (balance, grand livre et pièces comptables) de l'exercice 2019/2020. L'exercice se termine sur un excédent comptable de 21160,52 €. Au vu des sondages que j'ai effectués, il m'apparaît que les comptes de la ligue sont sincères et conformes à la règlementation en vigueur, et reflètent bien son activité.

Par ailleurs, les comptes se caractérisent par d'importantes dotations et reprises de provisions. Au vu des explications qui m'ont été fournies par le trésorier de la ligue, celles-ci me paraissent logiques et correspondent principalement à la prise en compte de l'effet Covid-19 et à l'apurement de provisions anciennes devenues sans objet. Etant donné leur montant, il me parait utile qu'elles soient présentées lors de l'AG.

Le rapport financier est adopté à la majorité des voix avec 92% pour, 2% contre et 6% d'abstention.

6. PRESENTATION DU BUDGET 2019/2020 PAR LE TRESORIER GENERAL, JULIEN ROCOPLAN

Le budget global s'établit à 708945 € avec :
- En produits fédéraux (affiliations, licences, mutations, critérium) et de gestion courante 435546 € dont 190726 € sont reversés à la Fédération et aux Comités Départementaux.
- En produits d'activité régionale (compétitions, formations professionnelles et bénévoles, le Pôle Espoirs et Centre Régional d'Entraînement) 177895 € dont 106623 € sont reversés aux prestataires de services qui interviennent sur ces actions.
- En subventions 94900 € dont 17000 € pour l'emploi.
- En produits financiers et exceptionnels 600 €.
- En charges d'achats, de services extérieurs et de fonctionnement 221166 €.
- En charges de personnel et impôts, 186385 €.
- En charges exceptionnelles, 3899 € de dotation aux amortissements et provisions.

Voir budget analytique en annexe.
Le budget est adopté à la majorité des voix avec 88% pour, 4% contre et 8% d'abstention.

7. BILAN TECHNIQUE

Cette saison la ligue Occitanie a continué sa structuration et ses progrès mais a, malheureusement, été coupée en plein élan à cause de la crise sanitaire.

Sur le plan sportif, Alexis LEBRUN (Montpellier TT) est revenu des Championnats du monde Juniors avec une médaille de Bronze. Alexis, Félix LEBRUN (Montpellier TT) et Jules CAVAILLÉ (JSCVTT) ont remporté plusieurs médailles sur des opens internationaux.
L'annulation des Championnats de France Minimes-Juniors à Espalion et Benjamins-Cadets à Alençon n'ont pas permis à nos jeunes de pouvoir remporter des médailles auxquels ils pouvaient logiquement prétendre : Alexis et Jules étant respectivement n°1 et n°3 juniors français, Félix et Sohan GILLES (Montpellier TT) respectivement n°1 et n°5 français cadet au moment de l'arrêt de la saison. À noter également que 4 jeunes du groupe de détection (Eva PAGEZE / ES Pouzac, Eliza LE GRAND/PPC Pérols, Tiahary RAKOTONIRAINY/ASPTT Toulouse et Aurélien TE/ TT Blagnac) étaient retenus pour participer au stage National de Fontaines initialement prévu en juillet 2020. Ils pourront néanmoins y participer, ce stage ayant été déplacé en octobre 2020 à Chartres.

Au niveau des organisations, nous avons mis en place en collaboration avec le CP Auch les

Championnats de France des Régions Benjamins-Minimes, une vraie réussite de l'avis de tous. Les résultats, quant à eux, n'ont pas été à la hauteur de nos espérances : les benjamins terminent 12èmes, les Minimes filles 10èmes et les Minimes garçons 9èmes. Nous noterons tout de même, la 5ème place des Benjamines filles ainsi que les performances individuelles d'Elena DUMITRU (ASPC Nîmes) vainqueure d'Elise PUJOL (n°2 minime française) et d'Assia WAKNINE (TT Plaisance), vainqueure de Lola DOUINE (n°2 benjamine française). Plusieurs stages ont eu lieu, au mois d'août à Lézignan-Corbières avec le groupe détection, au mois d'octobre à Mèze avec les groupes de détection et performance, au mois de février à Toulouse avec les groupes de détection et performance. Un stage à Nantes a été organisé avec 3 jeunes (Félix LEBRUN, Sohan GILLES et Matéo PAGEZE/ES Pouzac) au pôle France en mars. Un dernier stage, pour le groupe de détection, était prévu en avril à Auch où nous devions accueillir 3 comités départementaux venant d'île de France. Cette action n'ayant pu avoir lieu, elle sera normalement reportée en avril 2021.

Au niveau du développement, une convention entre le CHU de Nîmes, la DRJSCS, la ligue Occitanie et l'ASPC Nîmes a été signée au mois de décembre afin de finaliser et valoriser une action se déroulant auprès d'un public atteint de lombalgie. Cette action et ces partenariats ont pour but de se développer dans les années à venir avec l'arrivée du sport par ordonnance.
La deuxième édition du Grand Défi Vivez Bougez a démarré sur les chapeaux de roues avec nombre d'écoles qui ont souhaité faire du tennis de table une de leurs activités. Sous l'impulsion de Nathalie FORTUNY, la mise en place du programme Educ Ping (formation des enseignants pour réaliser des ateliers de tennis de table) en lien avec le GDVB a reçu un très bon accueil avec de nombreuses demandes. La majorité des actions devant se dérouler en avril et mai, elles ont été annulées. Espérons que pour la saison 2020/2021, le même succès soit au rendez-vous.
La nouvelle gestion de la subvention CNDS désormais appelée Plan Sportif Fédéral via l'Agence National du Sport nous a demandé beaucoup d'investissement. En effet, nous avons dû traiter les dossiers de 9 comités départementaux et 28 clubs, pour une enveloppe globale de 75795€. Ce travail a été payant car notre enveloppe globale est passée à 94495€ après la commission fédérale. L'enveloppe pour la ligue avait été fixée au départ à 24800€, elle est restée stable avec 24980€.

Dans ce contexte la formation a fait de la résistance, en s'adaptant rapidement. Sylvain BARBU (coordinateur formation DEJEPS), Emmanuel BOLL (coordinateur formation BPJEPS) ont réussi avec l'aide du CREPS et de l'ensemble des formateurs à maintenir toutes les sessions de formations et des certifications par visio-conférence. Je les remercie pour leur adaptation et leur engagement durant cette période.
En espérant que cette saison se déroule un peu plus de façon classique même s'il va falloir que l'on s'adapte tous.

Paul MARTINEZ
Coordinateur de l'ETR d'Occitanie

1) FORMATION DE CADRES ET EMPLOI

Cette saison, nous avons engagé un changement de fonctionnement au niveau des formations. Jusqu'à présent, l'ensemble des formations fédérales étaient mises en place par la ligue Occitanie et nous déléguions la mise en place de la formation Initiateur de Club aux départements qui pouvaient l'assumer.
À partir de la saison 2020/2021, les deux premiers niveaux de formation seront mis en place et gérés pleinement par les comités départementaux. La ligue, quant à elle, garde la gestion des formations Entraîneur Fédéral et CQP. Ce changement va permettre de rapprocher les formations des clubs et d'éviter aux personnes souhaitant se former de devoir tout de suite faire de nombreux kilomètres.

• Formation de formateurs (formateurs : Sylvain BARBU et Romain BIBERFELD)
Afin de mettre en place ce changement cette saison, deux formations de formateurs ont eu lieu. La première concernant l'Initiateur de Club à Lézignan-Corbières en présentiel, a réuni 11 personnes. La deuxième concernant l'Animateur Fédéral s'est déroulée en visio durant le confinement, avec 9 personnes. Ces formations ont aussi eu pour but d'harmoniser les contenus, les fonctionnements et les tarifs.

• Initiateurs de club (33 IC) – Diplôme de premier niveau
- 11 IC formés dans l'Aude par Sylvain BARBU (CTL)
- 4 IC formés dans le Gard par Emmanuel BOLL (CTD)
- 6 IC formés en Haute-Garonne par Freddy JANKI (CTD)
- 6 IC formés pour les Pyrénées-Orientales par Sofiane CHETOUI (club)
- 6 IC formés pour le Tarn par Alain FITOUSSI (CTD)

• Animateurs Fédéraux (5 pour 3 AF en 2019) formés par Romain BIBERFELD

• Entraîneurs Fédéraux – Annulé à cause de la crise sanitaire

• Certificat de Qualification Professionnelle – Annulé à cause de la crise sanitaire
• BPJEPS Occitanie/PACA

Thibault DOUCET et Pierre DELHOM (CP Auch) passent le diplôme en 2 ans, ils finiront en juin 2021.
Medhi REYNAUD (PPC Pérols), Alexandre POISSON (Montpellier TT), Guillaume DE SAINT GILLES (CD34) et Johan JOIN (ASPTT Nîmes) sont en attente de la certification par la DRJSCS.
Vincent BARBAN (CP Auch), Cyril GEORGES (US Montauban), Léa LEBON (Prades St Gély), Alexis LEBRUN (Montpellier TT), Doriann PETRE (Pins-Justaret) sont inscrits sur la formation 2020/2021.

• DEJEPS
Julien LOUGARRE (Bagnols MSTT) est en attente de la certification par la DRJSCS.
Antoine BOURILLOT (ASPTT Sète) et Tsiry RAKOTONIRAINY (ASPTT Toulouse) passent en seconde année. Mathieu DELOUSTAL (CD48), Rachel MORET (ASPC Nîmes), Alexandre POISSON (Montpellier TT), Medhi REYNAUD (PPC Pérols) sont inscrits sur la formation 2020/2022.

• Formation Professionnelle Continue
Une journée de formation sur le public 4-7 ans, son encadrement et son développement a eu lieu à Cabestan avec Mickaël MEVELLEC le 26 novembre 2019.
• Emplois en Occitanie
- 6 employés par la ligue Occitanie : 1 administrative et 5 techniciens
- 8 employés dans les comités départementaux : 2 administratives et 6 techniciens
- 31 employés par les clubs
- 12 auto-entrepreneurs
Depuis cette saison, un suivi de la mise à jour des cartes professionnelles des employés de l'ensemble de la région a été mis en place. Le but de ce suivi est qu'ils soient à jour de cette démarche administrative.

2) FORMATION de JOUEURS

• Le groupe Détection
La responsabilité du groupe a été confiée, au début de l'année 2018, à Nathalie FORTUNY. Sylvain BARBU, côté Est ; Freddy JANKI, côté Ouest travaillent en harmonie sur des regroupements régionaux délocalisés, en fonction du calendrier des actions prévues. Ce groupe comptait 23 jeunes nés entre 2009 et 2011 cette saison. Afin de pouvoir intégrer le groupe les jeunes, les familles et le club s'engagent à travers une convention sur plusieurs points (nombre minimum d'heures d'entraînement par semaine, nombre de stages à l'année, comportement irréprochable…). Ils sont rassemblés en un maximum de 36 journées, ce qui représente environ 216 heures d'entraînement supplémentaires/année. La vocation de ce groupe est de venir mettre des actions en plus de ce que propose le club pour ces jeunes.

• Le groupe Performance
Pris en charge par Florian MAILLARD et Paul MARTINEZ, le Groupe Performance Régional est le complément du Groupe Détection et intègre progressivement les jeunes qui deviennent trop âgés pour poursuivre avec ce dernier. Son effectif global est de 48 jeunes appartenant aux catégories minimes, cadets et juniors. Deux stages régionaux sont programmés durant les vacances scolaires d'octobre et février représentant 48 heures d'entraînement supplémentaires/année.
En sus des stages régionaux, des CPS (élite départementale) sont organisés les mercredis ou samedis sur un certain nombre de sites.

• Le Pôle Espoir d'Occitanie
Notre pôle espoir, coordonné par Florian MAILLARD et Paul MARTINEZ, est constitué de trois sites regroupant 22 pensionnaires : Auch (8), Montpellier (7) et Nîmes (7), auxquels s'ajoutent les ressortissants du Pôle National Sud, structure fédérale coordonnée par Damien LOISEAU (Responsable équipe de France cadette). Soit 2 garçons sur Montpellier.
Ce dispositif était complété par 4 Centres Régionaux d'Entraînement de niveau 2 (Pérols, Blagnac, Auch et Nîmes)
Ce niveau 2 sera étendu vers un certain nombre de clubs supplémentaires en 2020/2021.
Pôle National Sud : Nîmes pour les filles et Montpellier pour les garçons. Il comportait cette saison, 2 ressortissants masculins : Alexis et Félix LEBRUN (2006 et 2003, Montpellier TT).
Pôle Espoir – Site d'Auch (Bruno CARVALHO / Paul MARTINEZ) : Thibault DOUCET (2002, CP AUCH, Sport adapté), Pierre DELHOM (2004, CP Auch, Sport adapté), Obed ASENCIO TEXEIRA (2005, CP Auch), Samuel CABANEL (2005, Plaisance TT), Gauthier AGUILARD (2005, Labruguière), Mateo PAGEZE (2006, ES Pouzac), Mathéo DORE (2008, CP Auch), Maxime BELIN (ASTT L'Islois).
Pôle Espoir – Site de Montpellier (Stéphane LEBRUN / Sylvain BARBU) : Louis LAFFAILLE (2005, Béziers TT), Yoan VIOLLET (2003, AS Miramas), Sohan GILLES (2005, Montpellier TT), Damien CASANE (2005, Narbonne TT), Victor ZANELLA (2005, ASPTT Romans), Julen LADOUX-MARTINEZ (2006, PPC Le Caylar), Riwan DUSSUD (2008, Montpellier TT).
Pôle Espoir – Site de Nîmes (Florian HABUDA / Guillaume JEAN) : Titouan SAVIOLI (2004, ASPCN), Eva VANG (2006, ASPCN), Janelle DURELLO (2006, ASCL), Paolo CORRIC (2007, ASPCN), Jade SIMIAN (2007, ASPCN), DUMITRU (2007, ASPCN), Quentin FIGUIERE-FABRE (2008, Uchaud ASTT).

Une présentation est faite également sur :
- La naissance de l'alliance Nîmes/Montpellier pour leurs 2 équipes fanion en N1 messieurs et en Pro Dames
- Le bilan de la campagne 2020 de l'ANS avec la répartition des montants alloués à la ligue, à 9 comités et à 28 clubs pour un total de 100759 €.

- Les partenariats de la ligue avec la reconduction du contrat Buttefly et la signature d'un contrat avec Les Nouvelles Formations (organisme de formation spécialisé dans la préparation mentale pour les éducateurs, les sportifs ou toutes personnes intéressées).

8. ELECTION DU CONSEIL DE LIGUE 2020/2024

Une seule liste de 22 membres se présente pour la prochaine olympiade, menée par Marion VAYRE, la Présidente sortante.

1 VAYRE Marion
2 ROCOPLAN Julien
3 RIFFAUD Gérard
4 LANG Sabrina
5 CAUBET Olivier
6 BAHON-CHAPUT Muriel
7 CHETOUI Sofiane
8 MITTERRAND Corinne
9 BELMONTE Jean-Pierre
10 CHEVASSUS-ROSSET Claire
11 RABAUD Christian
12 POZZOBON Frédéric
13 ROGER Patrick
14 AMILLARD Séverine
15 DUCROS Jean-Claude
16 LEBRUN Stéphane
17 TURCHETTI Jean-Claude
18 LAUFERON Alain
19 ALBERT Jean-Loup
20 GUETIERE Alain
21 DARU Bernard
22 BALDASSARI Gilles

La liste candidate propose 4 projets pour la prochaine olympiade :

- Création d'une marque territoriale avec un plan de communication associé pour susciter un sentiment d'appartenance à la ligue d'Occitanie, dynamiser ses atouts et travailler sur ses faiblesses
- Accompagnement des clubs en point d'orgue de l'action de développement en partenariat avec les comités
- Réorganisation du territoire pour la formation des jeunes avec la collaboration étroite des clubs et des comités
- Innovation dans la pratique pour offrir un meilleur service aux compétiteurs (nouvelle compétition) et pour accueillir de nouveaux publics (événement).

La liste est élue à la majorité des voix avec 96% pour, 3% contre et 1% d'abstention.

9. ELECTION DES REPRESENTANTS AUX AG FEDERALES 2020/2024

Sont proposés en tant que délégués titulaires aux assemblées générales fédérales : Marion VAYRE, Gérard RIFFAUD, Julien ROCOPLAN et Gilles BALDASSARI et en tant que suppléants : Alain GUETIERE, Jean-Marc FABRE, Christian RABAUD et Jean-Claude DUCROS.

Ils sont élus à la majorité des voix avec 97% pour, 1% contre et 2% d'abstention.

10. ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES 2020/2024

Bien qu'un appel à candidater est lancé, une seule personne est proposée : Philippe MULSANT.

Il est élu à l'unanimité.

11. RECOMPENSES

La remise des récompenses n'ayant pu être faite, les médailles du mérite fédéral et régional seront remises à une autre occasion.

Argent Mérite fédéral
DUCROS Jean-Claude

Or Mérite régional
BOLL Emmanuel (ASTT Uchaud)
CAMACHO Laurent (Toulouse Patte d'Oie)
CORBARIEU Laurent (St Orens TT)
SABADIE Alain (Toulouse OAC)
VAYRE Marion (ASPTT Toulouse)

Argent Mérite régional
CHEVASSUS-ROSSET Claire (Montpellier TT)
DELORT Marc (ASC Montaudran)

Bronze Mérite régional
BELHAIRE Elisabeth (ASPTT Albi)
CAILLOUX Christophe (Pomérols FRTT)
CALVET Jean-Claude (Montpellier TT)
CARTAGENA Robert (Lespignan PPC)
COMBATALADESSE Yann (CP Lectoure)
DARLOT Olivier (Montady Capestang TT)
DUFOUR François (Castelnau le Lez TT)
FAPPANI Elisabeth (AMTT Mèze)
GUIOT Ludovic (ASTT Manduel)
HEBLES Gérard (Gigean ASM)
LE ROGER David (Cournonterral TT)
MALOLEPSZY Roland (Agde TT)
MIOT Thierry (Clermont l'Hérault TT)
PERROTIN Eric (Prades St Gely TT)
RIFFAUD Gérard (Clermont l'Hérault TT)
URENA Stephan (ASPTT Sète)
VALANTIN Rémi (Lunel TT)

Challenge à la licence traditionnelle
La ligue a mis en place cette année un challenge à la licenciation traditionnelle qui récompense par une réduction de 2, 3 ou 4 €/licence Tradi (sous forme d'un avoir en fin de saison) l'ensemble des clubs qui réalisent une augmentation du nombre de licences Tradis par rapport à la saison passée de 10%, 15% et 20% et +.

Clubs avec 10% et + d'augmentation (réduction de 2 €/licence Tradi)
SEBAZAC TENNIS DE TABLE
TT BLAGNACAIS
A.S.C. MONTAUDRAN
TT FRONTON
QUINT FONSEGRIVES TENNIS DE T
TT DE LA HYSE
CP LECTOUROIS
MJC GOURDON TT
GRANDRIEU FR
BEAUPUY-VERDUN TT

Clubs avec 15% et + d'augmentation (réduction de 3 €/licence Tradi)
TENNIS DE TABLE CRITOURIEN
CAVES LEUCATE TENNIS DE TABLE
PPC VILLEFRANCHOIS
ASPTT TOULOUSE T.T.
TOULOUSE O A C TT
A.S.T.T. L'ISLOIS
ST FELIX DE LODEZ FR TT
LE CRES SALAISON T.T.
POMEROLS FRTT 34
TT CRAYSSACOIS
PRADES CONFLENT CANIGO TT

Clubs avec 20% et + d'augmentation (réduction de 4 €/licence Tradi)
PPC APPAMEEN
ATT PAYS D OLMES
CARCASSONNE MJC PONGISTE
ONET LE CHATEAU T.T.
PING VALLON
BAGNOLS MARCOULE SABRAN TT
LEDIGNAN ALASC
QUISSAC T.T.
BELLEGARDE COB
TENNIS DE TABLE ARAMON
SAINT LYS OLYMPIQUE
CASTELGINEST TT
TT REVEL-LAURAGAIS
CP DU BAS ARMAGNAC
CERCLE PONGISTE VICOIS
RAQUETTE SEISSANNAISE
MAUGUIO MJC
VENDARGUES T.T.
FOYER RURAL D'ABEILHAN
TT BOUSQUET D'ORB FR
FAYCELLES PING
MARVEJOLS TT
ST CHELY TT
TT CAMALES
AMICALE PONGISTE D ANDREST
Saint Cyprien Tennis de Table
ASPTT ALBI tennis de table
U.P.MAZAMETAINE
CASTRES TARN-SUD TT
TT LABASTIDE GAILLAC
U.S.MONTAUBAN T.T.
L ATOUT STEPHANOIS
CASTEL LAVIT TT
AVENIR MONTBETONAIS TT
AS MONTECH TT
US CASTELMAYRAN TENNIS DE TABLE

Julien ROCOPLAN présente succinctement une synthèse des réponses du questionnaire club qui avait été envoyé pendant le confinement. Tous les clubs ont été destinataire du fichier.

L'assemblée a ensuite pu débattre du contexte actuel et des difficultés rencontrées pour exercer notre activité. Beaucoup de questions ont été formulées. La nouvelle équipe élue aura beaucoup à faire pour prendre des décisions, mener son projet à bien dans ce contexte tout en prenant en compte les remontées des clubs.

L'ordre du jour étant entièrement déroulé et la ligue n'ayant pas reçu de questions diverses, la séance est levée vers 17H.

Marion VAYRE
Présidente de Ligue

Gilles BALDASSARI
Secrétaire Général

Etat analytique exercice 2019/2020

SITUATION DEFINITIVE	Exercice du Ligue : Occitanie au 30 juin 2020

Postes du compte d'exploitation		Réalisé	N-1	Budget	Ecart Budget	Ecart %
Produits Ligue		553 340	566 083	576 614	-23 273	-4,0%
Total produits fédéraux		361 911	360 623	418 224	-56 313	-13,5%
Affiliation & abonnement		34 993	36 029	38 650	-3 657	-9,5%
Licences traditionnelles		242 635	259 379	281 519	-38 885	-13,8%
Licences promotionnelles		38 297	31 407	41 305	-3 008	-7,3%
Critériums		31 069	15 255	38 285	-7 217	-18,8%
Mutations		14 918	18 553	18 465	-3 547	-19,2%
Reversements	©	-172 000	174 072	-219 779	+47 779	-21,7%
FFTT	©	-138 904	-131 548	-173 634	+34 730	-20,0%
Comités	©	-33 096	-42 524	-46 145	+13 049	-28,3%
Marge sur produits fédéraux		189 911	186 551	198 445	-8 534	-4,3%
Compétitions		51 601	47 758	26 250	+25 351	+96,6%
Formations - DEJEPS - BPJEPS		80 467	92 056	63 590	+16 877	+26,5%
DEJEPS		35 874	92 056		+35 874	
BPJEPS		27 683			+27 683	
Formations Fédérales		16 909			+16 909	
Pole CRE		47 694	57 654	47 100	+594	+1,3%
Poles		27 980	57 654		+27 980	
CRE		10 310			+10 310	
Groupe detection		9 404			+9 404	
Ventes de prestations de services		11 668	7 992	21 450	-9 782	-45,6%
Prestataires	©	-110 032	87 043	-106 850	-3 182	+3,0%
Presta POLE CRE	©	-38 830	-23 174	-35 800	-3 030	+8,5%
Presta DEJEPS	©	-39 479	-29 008	-26 550	-12 929	+48,7%
Presta formations fédérales	©	-2 554			-2 554	
Autres prestataires	©	-29 169	-34 861	-44 500	+15 331	-34,5%
Marge brute globale		271 308	304 968	249 985	+21 323	+8,5%
Conventions clubs	©		-4 914			
Frais ETR	©					
Marge Nette		271 308	300 054	249 985	+21 323	+8,5%
Matières et fournitures	©	-17 675	-23 803	-11 000	-6 675	+60,7%
Loc. & Crédit-bail immobiliers	©	-9 873	-11 235	-8 900	-973	+10,9%
Location de matériel	©	-2 674	-2 546	-2 500	-174	+6,9%
Entretien	©					
Maintenance	©					
Assurances	©	45	-1 178	-1 000	+1 045	-104,5%
Honoraires	©	-19 648	-8 536	-3 500	-16 148	+461,4%
Publicité	©	-252	-244	-2 250	+1 998	-88,8%
Déplacement, mission, réception	©	-83 022	-104 779	-102 000	+18 978	-18,6%
Déplacement salariés	©	-16 098	-31 988	-27 000	+10 902	-40,4%
Déplacement intervenants	©	-3 389	-5 412	-7 000	+3 611	-51,6%
Hébergement compétition/stages	©	-30 637	-37 787	-38 000	+7 363	-19,4%
Repas compétition/stages	©	-15 875	-10 199	-10 000	-5 875	+58,7%
Frais de réunion	©	-11 120	-9 448	-9 500	-1 620	+17,1%
Déplacement AG	©		-199	-500	+500	-100,0%
Déplacement bénévoles	©	-5 902	-9 746	-10 000	+4 098	
Téléphone & Poste	©	-2 366	-4 646	-2 300	-66	
Services bancaires	©	-2 292	-2 059	-2 100	-192	+9,1%
Documentation	©	-712	-21	-100	-612	+612,0%
Autres charges externes	©	-9 414	-407	-500	-8 914	+1782,8%
Total des charges externes	©	**-147 881**	**-159 454**	**-136 150**	**-11 731**	**+8,6%**
Valeur ajoutée		123 427	140 600	113 835	+9 592	+8,4%
Subventions d'exploitation		84 600	65 700	69 100	+15 500	+22,4%
Europe						
Etat		1 500		18 000	-16 500	-91,7%
Région		24 600		19 600	+5 000	+25,5%
CNDS		58 500	65 700	31 500	+27 000	+85,7%
Autre						
Impôts & Taxes	©	-4 427	-1 473	-1 500	-2 927	+195,1%
Charges de personnel	©	-164 494	-200 724	-171 447	+6 953	-4,1%
Salaires bruts	©	-140 232	-177 955	-143 323	+3 091	-2,2%
Charges sociales	©	-23 846	-31 699	-38 552	+14 706	-38,1%
Subvention et aides		4 216	15 200	-17 004	+21 220	-124,8%
Autres charges de personnel	©	-4 632	-6 270	-6 576	+1 944	-29,6%
Excédent brut d'exploitation		39 106	4 103	9 988	+29 118	+291,5%
Autres produits de gestion		13 455	3 932		+13 455	
Autres Charges de gestion	©		-20 205			
Reprises sur amortissements & prov.		62 524	-5 676		+62 524	
Dotations Amort. & Provisions	©	-63 545	-17 524	-8 500	-55 045	+647,6%
Résultat d'exploitation		51 539	-24 018	1 488	+50 052	+3364,3%
Résultat financier		**591**	**2 065**	**900**	**-309**	**-34,3%**
Résultat courant avant impôt		52 130	-21 953	2 388	+49 743	+2083,3%
Résultat exceptionnel		**-30 970**	**3 771**	**2 000**	**-32 970**	**-1648,5%**
Résultat net		21 161	-18 182	4 388	+16 773	+382,3%

© = Charges donc valeur en déduction des produits

☎ : 05.62.89.92.10
N° siret : 339621575 00036 - N° APE : 9312Z - E.Mail : balma@loctt.fr

Budget analytique exercice 2020/2021

BUDGET				Ligue : Occitanie Exercice du 01 juillet 2020 au 30 juin 2021			
Postes du compte d'exploitation		Total	N-1	Ecart Montant	Ecart %	Ratios	Ratios
Produits Ligue		550 385	553 340				
Total produits fédéraux		372 490	361 911	+10 580	+2,9%	67,68%	65,40%
Affiliation & abonnement		40 708	34 993	+5 715	+16,3%	7,40%	6,32%
Licences traditionnelles		253 706	242 635	+11 072	+4,6%	46,10%	43,85%
Licences promotionnelles		35 689	38 297	-2 608	-6,8% ←	6,48%	6,92%
Critériums		33 580	31 069	+2 512	+8,1%	6,10%	5,61%
Mutations		8 807	14 918	-6 111	-41,0% ←	1,60%	2,70%
Reversements	(L)	190 726	172 000	+18 727	+10,9%	34,65%	31,08%
FFTT	(L)	149 611	138 904	+10 708	+7,7%	27,18%	25,10%
Comités	(L)	41 115	33 096	+8 019	+24,2%	7,47%	5,98%
Marge sur produits fédéraux		181 764	189 911	-8 147	-4,3% ←	33,02%	34,32%
Compétitions		26 250	51 601	-25 351	-49,1% ←	4,77%	9,33%
Formations - DEJEPS - BPJEPS		73 615	80 467	-6 852	-8,5% ←	13,38%	14,54%
DEJEPS		45 077	35 874	+9 202	+25,7%	8,19%	6,48%
BPJEPS		23 598	27 683	-4 085	-14,8% ←	4,29%	5,00%
Formations Fédérales		4 940	16 909	-11 969	-70,8% ←	0,90%	3,06%
Pole CRE		64 280	47 694	+16 586	+34,8%	11,68%	8,62%
Poles		34 000	27 980	+6 020	+21,5%	6,18%	5,06%
CRE		3 400	10 310	-6 910	-67,0% ←	0,62%	1,86%
Groupe detection		3 150	9 404	-6 254	-66,5% ←	0,57%	1,70%
Stage		23 730					
Ventes de prestations de services		13 750	11 668	+2 082	+17,8%	2,50%	2,11%
Prestataires	(L)	106 623	110 032	-3 409	-3,1% ←	19,37%	19,89%
Presta POLE CRE	(L)	37 450	38 830	-1 380	-3,6% ←	6,80%	7,02%
Presta DEJEPS	(L)	36 413	39 479	-3 066		6,62%	
Presta formations fédérales	(L)	3 760	2 554	+1 206		0,68%	
Autres prestataires	(L)	29 000	29 169	-169	-0,6% ←	5,27%	5,27%
Marge brute globale		253 036	271 308	-18 273	-6,7% ←	45,97%	49,03%
Convention clubs Pro + Sportif	(L)	8 200		+8 200		1,49%	
Frais ETR	(L)	9 000		+9 000		1,64%	
Marge Nette		235 836	271 308	-35 473	-13,1% ←	42,85%	49,03%
Matières et fournitures	(L)	30 880	17 675	+13 205	+74,7%	5,61%	3,19%
Loc. & Crédit-bail immobiliers	(L)	9 900	9 873	+27	+0,3%	1,80%	1,78%
Location de matériel	(L)	2 700	2 674	+26	+1,0%	0,49%	0,48%
Entretien	(L)						
Maintenance	(L)						
Assurances	(L)	300	-45	+345	-766,1%	0,05%	-0,01%
Honoraires	(L)	11 000	19 648	-8 648	-44,0% ←	2,00%	3,55%
Publicité	(L)	9 500	252	+9 248	+3670,3%	1,73%	0,05%
Déplacement, mission, réception	(L)	124 785	83 022	+41 763	+50,3%	22,67%	15,00%
Déplacement salariés	(L)	27 000	16 098	+10 902	+67,7%	4,91%	2,91%
Déplacement intervenants	(L)	7 000	3 389	+3 611	+106,5%	1,27%	0,61%
Frais de stages	(L)	50 945	30 637	+20 308	+66,3%	9,26%	5,54%
Frais de compétitions	(L)	19 840	15 875	+3 965	+25,0%	3,60%	2,87%
Frais de réunion	(L)	9 500	11 120	-1 620	-14,6% ←	1,73%	2,01%
Déplacement AG	(L)	500		+500		0,09%	
Déplacement bénévoles	(L)	10 000	5 902	+4 098	+69,4%	1,82%	1,07%
Téléphone & Poste	(L)	2 400	2 366	+34	+1,4%	0,44%	0,43%
Services bancaires	(L)	2 300	2 292	+8	+0,4%	0,42%	0,41%
Documentation	(L)	700	712	-12	-1,7% ←	0,13%	0,13%
Autres charges externes	(L)	9 500	9 414	+86	+0,9%	1,73%	1,70%
Total des charges externes	(L)	**203 985**	**147 881**	**+56 084**	**+37,9%**	**37,08%**	**26,73%**
Valeur ajoutée		31 871	123 427	-91 556	-74,2% ←	5,79%	22,31%
Subventions d'exploitation		77 900	67 600	+10 300	+15,2%	14,15%	12,22%
Etat			1 500	-1 500	-100,0% ←		0,27%
Région		23 000	24 600	-1 600	-6,5% ←	4,18%	4,45%
CNDS		24 900	41 500	-16 600	-40,0% ←	4,52%	7,50%
Autre		30 000		+30 000		5,45%	
Impôts & Taxes	(L)	4 500	4 427	+73	+1,6%	0,82%	0,80%
Charges de personnel	(L)	**164 886**	**147 494**	**+17 391**	**+11,8%**	**29,96%**	**26,66%**
Salaires bruts	(L)	143 733	140 232	+3 500	+2,5%	26,11%	25,34%
Charges sociales	(L)	33 736	23 846	+9 891	+41,5%	6,13%	4,31%
Subvention et aides		17 000	21 216	-4 216	-19,9% ←	3,09%	3,83%
Autres charges de personnel	(L)	4 416	4 632	-216	-4,7% ←	0,80%	0,84%
Excédent brut d'exploitation		-59 615	39 106	-98 721	-252,4% ←	-10,83%	7,07%
Autres produits de gestion		6 100	13 455	-7 355	-54,7% ←	1,11%	2,43%
Autres Charges de gestion	(L)						
Reprises sur amortissements & prov.		56 956	62 524	-5 568	-8,9% ←	10,35%	11,30%
Dotations Amort. & Provisions	(L)	3 899	63 545	-59 646	-93,9% ←	0,71%	11,48%
Résultat d'exploitation		-458	51 539	-51 997	-100,9% ←	-0,08%	9,31%
Résultat financier		**800**	**681**	**+8**	**+1,6%**	**0,11%**	**0,11%**
Résultat courant avant impôt		142	52 130	-51 988	-99,7% ←	0,03%	9,42%
Résultat exceptionnel			**-30 970**	**+30 970**	**-100,0%**		**-5,60%**
Résultat net		142	21 160	-21 018	-99,3% ←	0,03%	3,82%

(L) = Charges donc valeur en déduction des produits

Ratios assis sur Produits Ligue

☎ : 05.62.89.92.10
N° siret : 339621575 00036 - N° APE : 9312Z - E.Mail : balma@loctt.fr